

**Le COMITÉ DÉFENSE  
ET DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC**

**Préparation de  
la Loi d'avenir  
pour l'agriculture**

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
L'ALIMENTATION  
LES INDUSTRIES  
AGROALIMENTAIRES  
LA SECURITE SANITAIRE**

**Le 12 avril 2013**  
**au Lycée Agricole Public**  
**de CHARTRES LA SAUSSAYE**  
La Saussaye - SOURS (28)

# Le COMITÉ DÉFENSE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC (C D D E A P)

- Son origine, son but
- Ses membres
- Ses actions 2010-2012
- Son calendrier 2013
- Le comité en région Centre

## Son origine, son but

Il a vu le jour le 10 novembre 2009, à l'occasion des assises de l'enseignement agricole public organisées par le ministère de l'agriculture, en réaction à celles-ci.

Le Comité permanent regroupe des **personnels et des usagers de l'enseignement agricole public**, ainsi que **des personnalités et organisations politiques**, dans le but :

- **d'informer** l'opinion sur l'état de l'enseignement agricole public,
- **de proposer** des solutions pour en améliorer l'audience et le fonctionnement,
- **et d'agir** pour que ses propositions soient mises en oeuvre.

## Ses actions 2010-2012

■ Lancement du comité lors d'une conférence de presse au Sénat le 17 novembre 2010.

■ Organisation de **4 opérations « vérité » dans des établissements publics agricoles**, en appui des sections locales SNETAP-FSU et SYAC-CGT : journées de visite et de rencontres avec les personnels, les usagers et les partenaires territoriaux, afin de prendre la mesure des savoir-faire, du potentiel, mais aussi des dégradations subies. Année scolaire 2010-2011.

■ **Forum-débat** organisé au Salon international de l'agriculture le 28 février 2012 sur le thème : « *Le modèle de développement agricole et les territoires ruraux évoluent : quelles conséquences sur les politiques publiques en termes de formation et d'éducation ?* ».

## Le comité en région Centre

- Marie-France Beauvils, Sénatrice-Maire de Saint Pierre-des-Corps (Front de Gauche)  
- Jean Delavergne, Conseiller Régional Centre (Europe Écologie Les Verts)  
- Emmanuel Leroux, Porte Parole Régional de la Confédération Paysanne  
- Brigitte Parry, Représentante de la Confédération Paysanne de l'Indre  
- Nathalie Gaugac, FCPE Régionale et du 41  
- Philippe Boutillon, Représentant FCPE CREA  
- Véronique Mercy, Secrétaire du Conseil Fédéral Régional de la FSU

Centre  
- Stéphane Ricordeau, Secrétaire Départemental FSU 41  
- Jacques Vrain, Représentant de la FSU au Conseil Économique et Social Régional  
- Joël Theurier, Secrétaire Régional de l'UNATOS-FSU  
**- Frédéric Chassagnette, Secrétaire Régional SNETAP-FSU Centre**  
**Portable : 06 64 54 64 45**  
**[frederic.chassagnette@educagri.fr](mailto:frederic.chassagnette@educagri.fr)**

Les représentants des sections SNETAP-FSU de l'ensemble des établissements publics agricoles du Centre

## Ses membres

Des dirigeants et élus du Parti Communiste Français, du Parti de Gauche, de la Gauche Unitaire, du NPA, du Parti Socialiste, des Verts, de la FCPE, de la FIDL, de la Confédération Paysanne, du MODEF, du SYAC-CGT, de la FNAF-CGT, du SNEP-FSU et du SNETAP-FSU.



## Son calendrier 2013

Organisation de **4 ateliers sur des thématiques particulières à l'Enseignement Agricole Public** dans le cadre de la préparation de la Loi d'avenir pour l'agriculture :

### Atelier n° 1

■ Les exploitations agricoles des établissements agricoles publics

### Atelier n° 2

■ Service public en milieu rural et aménagement du territoire

### Atelier n° 3

■ **L'enseignement agricole, l'alimentation, les IAA, la sécurité sanitaire**

### Atelier n° 4

■ Promotion sociale

# FICHE SIGNALÉTIQUE ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC (E A P)

## L'EAP en chiffres

- Ses établissements
- Ses CFA et CFPPA
- 3 voies de formation
- 4 filières de formation
- Ses élèves

L'enseignement agricole public représente la deuxième communauté éducative de France.

Il est sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

### Ses établissements

- 216 établissements publics
- 617 établissements privés
- 141 centres d'apprentis dont 98 CFA publics
- 617 centres de formation adultes dont 223 publics
- 12 établissements supérieurs publics
- 200 exploitations ou ateliers technologiques rattachés aux EPLEFPA

**Un total de 833 établissements de l'enseignement technique et 19 établissements supérieurs.**

### 3 voies de formation

- La formation scolaire initiale
- La formation en apprentissage
- La formation adulte

### Ses CFA et CFPPA

Les CFA (Centre de formation pour apprentis) accueillent 35512 apprentis dont 749 dans l'enseignement supérieur agro-nomique et vétérinaire

Les CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) ont accueilli 187819 stagiaires.

### 4 filières de formation

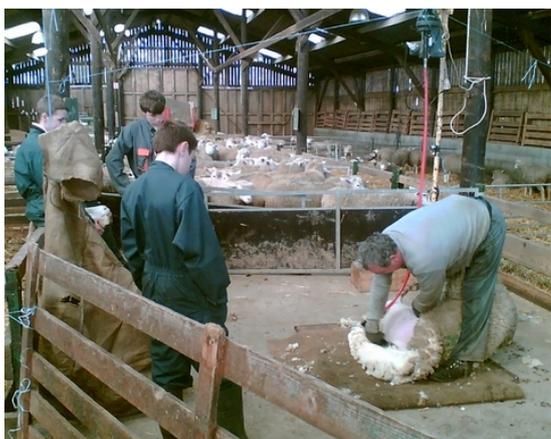
- Filière Production
- Filière Transformation
- Filière Aménagement
- Filière Services

### Ses Elèves

À la rentrée 2012 l'enseignement agricole a accueilli :

- **169 621 élèves dont 61 715 dans le public (36,4%)**
- 32 894 étudiants dont 12 639 dans le public (38,4%)

*Les élèves à la rentrée 2012 sont répartis comme suit :*



Cycles	Effectif global	Dont Public
1er cycle (4ème 3ème et Dima)	33 505	3 265
2ème cycle général et technologique	40 633	17 032
2ème cycle professionnel	124 304	28 779
Cycle supérieur court	32 894	12 639
<b>Total</b>	<b>169 621</b>	<b>61 715</b>

# Les Ateliers régionaux du CDDEAP

## Atelier n° 3

### L'enseignement agricole, l'alimentation, les industries agroalimentaires, la sécurité sanitaire

## Fiche n° 1

### Les Industries agroalimentaires

- Contexte des Industries agroalimentaires à l'échelle nationale
- Définitions
- Quelques textes et sites de références

#### Contexte des Industries Agroalimentaires à l'échelle nationale

La France est l'un des pays leaders mondiaux dans le domaine agricole et agroalimentaire.

- 1er pays agricole européen
- 4e exportateur mondial de produits alimentaires transformés

Quelques indicateurs concernant le secteur :

- 147 M de chiffre d'affaires en 2011
- 415 000 salariés : deuxième employeur industriel en France après les industries mécaniques dans environ 13 500 structures de la TPE au grand groupe industriel
- 8 milliards d'excédent commercial en 2011
- les IAA représentent 74% du total des exportations françaises
- 70% de la production agricole française transformée par les industries agroalimentaires.

Les IAA occupent donc une place prépondérante au sein de l'industrie française. C'est un secteur qui a maintenu des emplois dans un contexte général de diminution de l'industrie en France (25 % étant concentrés en Bretagne et en Pays de la Loire. Avec deux fois moins d'emplois, les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais représentent néanmoins deux autres pôles agroalimentaires importants, ces régions s'appuient sur des productions agricoles importantes et variées, bénéficiant de bassins de consommation locaux conséquents).

#### Définitions

L'industrie agroalimentaire est l'ensemble des activités industrielles qui transforment des matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits alimentaires destinés essentiellement à la consommation humaine. Elle ne doit pas être confondue avec l'agro-industrie qui comprend, outre l'agroalimentaire, la transformation des matières premières issues de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie en produits non alimentaires, comme les biocarburants, les biomatériaux et les biotechnologies industrielles (« biotechnologies blanches »).

On distingue généralement huit grandes familles d'activités dans l'industrie agroalimentaire :

- Industrie de la viande
- Fabrication de produits alimentaires élaborés
- Fabrication de produits à base de céréales
- Fabrication d'huiles, de corps gras et de margarines
- Industrie sucrière
- Fabrication de produits alimentaires divers (ex. champignons en boîte : 1<sup>er</sup> exportateur mondial, la Chine)
- Fabrication de boissons et alcools

La traçabilité agroalimentaire est l'application des principes de traçabilité à la filière agroalimentaire, afin d'atteindre des objectifs de sécurité sanitaire et donc ici alimentaire.

Elle vise à mieux qualifier les produits mis sur le marché, à une meilleure maîtrise des dangers et à abaisser les niveaux de risques. La traçabilité est en effet nécessaire pour remonter à la source d'un problème d'intoxication alimentaire ou d'une fraude.

Elle est de plus en plus imposée par les certifications.

Elle se faisait surtout dans l'entreprise pour la prémunir en termes de responsabilité, et se fait de plus en plus au niveau de la chaîne logistique et de production, donnant une importance croissante aux échanges de données entre partenaires commerciaux (« de la fourche à la fourchette » dans le cas des produits agricoles). La question du niveau de contrôle et de qui contrôle se trouve à nouveau relancée par le « Horsegate » ou affaire dite « des lasagnes de cheval » (1<sup>er</sup> trimestre 2013).

La protection de la santé publique occupe une position centrale dans l'action administrative. La sécurité sanitaire des aliments en est une de ses composantes essentielles. Trois ministères exercent conjointement cette mission : il s'agit des ministères chargés respectivement de l'alimentation et de l'agriculture, de la santé et de la consommation. Au ministère chargé de l'alimentation, cette mission revient à la direction générale de l'alimentation (DGAL), et ce, de la production à la remise au consommateur en passant par toutes les étapes de l'élaboration des denrées alimentaires.

## Quelques textes et sites de références

### **IAA – PNA (Programme National pour l'Alimentation)**

[http://agriculture.gouv.fr/industries\\_agroalimentaires](http://agriculture.gouv.fr/industries_agroalimentaires)

[http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/referents-agroalimentaire3\\_cle46c7a1.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/referents-agroalimentaire3_cle46c7a1.pdf)

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/charte-cooperation-agroalimentaire.pdf>

[http://direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Evaluation\\_Charte\\_IAA\\_-\\_Rapport\\_d\\_evaluation\\_final\\_V160112.pdf](http://direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Evaluation_Charte_IAA_-_Rapport_d_evaluation_final_V160112.pdf)

<http://agriculture.gouv.fr/alimentation%20-IAA>

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PNA-09022011.pdf>

### **Sécurité sanitaire – réglementation en vigueur**

<http://agriculture.gouv.fr/securite-sanitaire>

<http://agriculture.gouv.fr/le-paquet-hygiene,10455>

Politique unique de l'UE en matière d'hygiène de l'alimentation humaine et animale (2006) -

### **Directive 93/43/CE relative à l'hygiène des denrées alimentaires**

Système d'analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise, en abrégé système HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*), méthode américaine de maîtrise de la sécurité sanitaire institutionnalisée dans l'Union Européenne par cette directive -

<http://galateepro.agriculture.gouv.fr/>

Site d'information réglementaire de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)

### **Formations et référentiels de l'EA**

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

<http://agriculture.gouv.fr/formations-et-metiers-dans-l-alimentation>

# Les Ateliers régionaux du CDDEAP

## Atelier n° 3

### L'enseignement agricole, l'alimentation, les industries agroalimentaires, la sécurité sanitaire

## Fiche n° 2

### L'Enseignement agricole repères et questionnements

- Etats des lieux
- Problématiques

#### Etats des lieux

#### Dans l'EA : des formations du CAPA au BTSA

L'enseignement agricole propose des formations pour se préparer aux métiers de l'alimentation ouvertes aux adultes et aux jeunes, avec un taux d'insertion professionnelle de 85% en moyenne.

Principales activités professionnelles :

- Elaboration et fabrication de produits alimentaires
- Contrôle de la qualité des aliments
- Commercialisation et conseil

#### Une entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié, avec les diplômes suivants pour les niveaux V et IV

Ces formations conduisent à des métiers très variés : opérateur polyvalent de fabrication de produits alimentaires, conducteur de ligne de production agroalimentaire, employé d'entreprises de distribution spécialisées dans les produits alimentaires.

#### Niveau V

- CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole)
- CAPA/Industries agro-alimentaires/Ouvrier polyvalent du travail industriel des viandes
- CAPA/Industries agro-alimentaires/Ouvrier polyvalent de fabrication de produits alimentaires
- CAPA/Industries agro-alimentaires/Ouvrier de conduite de machine automatisée de fabrication ou de conditionnement en agro-alimentaire
- BPA (Brevet Professionnel Agricole)
- BPA/Transformations alimentaires/Transformation de produits alimentaires
- BPA/Transformations alimentaires/Transformation des viandes

- BPA/Transformations alimentaires/Transformation du lait

#### Niveau IV

- Baccalauréat Professionnel
- Baccalauréat Professionnel/Bio-industries de transformation
- Baccalauréat Professionnel/Laboratoire contrôle qualité
- Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Produits alimentaires
- Baccalauréat Professionnel/Technicien conseil vente en alimentation/Vins et spiritueux
- BP (Brevet Professionnel)
- BP/Industries alimentaires

#### Une entrée dans la vie professionnelle comme technicien supérieur avec le diplôme de BTSA – Niveau III

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) permet d'exercer une fonction de technicien supérieur salarié ou d'avoir la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole. Les formations correspondent aux métiers de technicien de production, d'agent de relation avec la production agricole, de technicien de laboratoire agroalimentaire, de technico-commercial en industries agroalimentaires.

- BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole)
- BTSA/Sciences et technologies des aliments/Aliments et processus technologiques
- BTSA/Sciences et technologies des aliments/Produits céréaliers
- BTSA/Sciences et technologies des aliments/Produits laitiers
- BTSA/Sciences et technologies des aliments/Viandes et produits de la pêche
- BTSA/Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques

# Problématiques

## **Question de l'offre de formations en IAA :**

- des difficultés de recrutement et des emplois non pourvus (lisibilité de l'offre, réels projets professionnels, relations avec la filière, image des IAA, conditions de travail, politique salariale, possibilités d'évolution professionnelle...) - quelles réponses ?

- du « produire autrement » au « transformer autrement » (harmoniser, sécuriser, relocaliser,...) - quelles évolutions des référentiels professionnels des diplômes comme des programmes ? quelle prise en compte des enjeux environnementaux ? des attentes des consommateurs ? de la dimension « exportation » propre aux IAA ?

- du potentiel et des limites des hall et ateliers technologiques d'établissement (objectifs assignés, moyens alloués...) - quels renforcements ? quels liens entre exploitation et hall technologique... de « la fourche à la fourchette » ? quels liens avec la recherche, quelles expérimentations envisageables ?

## **Question touchant à la sécurité sanitaire :**

- quels liens avec référentiels de formation à ré-interroger (cours, pluri, initiatives locales...) ?

- quels liens avec les circuits complexes des IAA (trader, sous-traitants en cascade,...) - « horsegate » ?

- quels liens avec les capacités de contrôle (étiquetage pour le consommateur, moyens pour les services sanitaires...) ?

## **Question de l'alimentation dans le quotidien des jeunes de l'EA :**

- quelles traductions du PNA dans les programmes d'enseignement (de l'affichage à la pratique... vers une véritable « éducation au goût ») ?

- quelles traductions en restauration collective dans les établissements publics de formation (orientations des collectivités territoriales, politique d'achat, méthode HACCP, initiatives locales...) ?

# Les Ateliers régionaux du CDDEAP

## Atelier n° 3

### L'enseignement agricole, l'alimentation, les industries agroalimentaires, la sécurité sanitaire

## Fiche n° 3

### En région Centre

- Contexte des IAA à  
l'échelle régionale

- Etat des lieux et problématiques "formations IAA" sur l'EPL de Chartres La Saussaye

#### Contexte des IAA à l'échelle régionale

Contexte des IAA à l'échelle régionale (source : Etude IAA Centre – Centréco / Conseil Régional avril 2012)

**Une industrie d'importance pour la région Centre, mais qui ne reflète qu'en partie la richesse agricole de la région**

La région Centre est la première région européenne pour la production de céréales, la première région française pour la culture des graines oléagineuses, et dispose d'une production agricole diversifiée : production viticole, arboricole et maraîchère,...ainsi que des productions animales. Or, au regard de cette richesse agricole, les activités de transformation restent en retrait. En effet, si la valeur de la production agricole de la région Centre représente 5,6 % de la production nationale, le chiffre d'affaires des IAA régionales ne représente qu'environ 2% du chiffre d'affaires total.

Ce décalage s'explique principalement par les caractéristiques de la production régionale, qui reste en volume largement dominée par les céréales et les oléagineux, qui du fait de l'organisation du marché, ne sont que peu transformés sur place. Ces céréales sont au contraire largement « exportées » hors de la région, notamment vers les régions Ile-de-France, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais mais également vers l'étranger.

**Une industrie, avec une très large majorité de petits établissements, qui emploie 12 465 salariés**

Bien que ce secteur occupe une place importante au sein de l'économie régionale, il ne représente que 6% de l'emploi industriel (soit la dixième position des régions françaises pour les effectifs). Cette proportion est moins importante que pour la moyenne nationale pour laquelle les IAA représentent 9% de l'emploi industriel.

L'activité agroalimentaire régionale est particulièrement concentrée dans le Loiret. Ce département regroupe à lui seul près de 25% des établissements et 40 % des emplois. Loin derrière, le Loir-et-Cher se positionne en deuxième place en termes d'emplois suivi par l'Indre et le Cher. C'est l'Indre-et-Loire qui ferme le classement avec un nombre relativement faible d'emplois (moins de 1 000 au total) mais avec un tissu relativement important d'entreprises, uniquement de petite taille.

Côté activité, certains départements affichent une réelle typicité. Ainsi, le Loir-et-Cher est-il leader, en termes d'emplois, sur le secteur Viandes. Le Cher, quant à lui, domine largement l'Industrie Laitière régionale alors que l'Indre se distingue très largement sur celle du travail du grain et de la Boulangerie-Pâtisserie-Pâtes. Dans le Loiret, ce sont très nettement les secteurs de l'Alimentation animale et des Boissons qui dominent. Les présences respectives de Mars Pet Food, Antartic et de La Laiterie de St-Denis-de-l'Hôtel n'y sont pas étrangères.

Comme au niveau national, le tissu industriel agroalimentaire de la région Centre se caractérise par une forte prépondérance des petites structures. La répartition par taille des établissements IAA de la région Centre ne montre en effet que très peu de différences par rapport à celle de la moyenne nationale, avec près de la moitié des établissements comptant moins de 10 salariés sur les 462 que compte la région.

**Un secteur qui continue de recruter, mais non sans difficulté**

Les entreprises du secteur agroalimentaire de la région recrutent régulièrement. En dehors des activités artisanales, ce sont les industries des viandes et du travail du grain, les deux secteurs les plus représentés en région Centre, qui ont publié le plus d'offres d'emplois en 2010. Toutefois, la majorité de ces offres concernait des contrats à durée déterminée. La dernière enquête des Besoins de Main d'œuvre indique par contre un millier de projets de recrutements prévus au sein des industries agroalimentaires en région Centre en 2011, soit une baisse par rapport à 2010, période pour laquelle deux mille postes étaient annoncés. Les postes les plus recherchés dans les industries concernaient la conduite d'équipement de production alimentaire, l'abattage et la découpe de viande, ainsi que des emplois logistiques (manutention, conduite et livraison, préparation de commande). De manière générale, les entreprises de la région, comme au niveau national, indiquent des difficultés pour le recrutement de ces postes.

La répartition des salariés des industries agroalimentaires par catégories socioprofessionnelles met en évidence une plus faible qualification des

emplois que dans le reste de l'industrie, avec une part d'ouvriers supérieure de 5 points. Ce constat se vérifie au niveau national. Toutefois, on constate une légère progression par rapport aux données de 2003.

Les salaires au sein des IAA de la région Centre sont en moyenne inférieurs à ceux de l'ensemble de l'industrie régionale. La part la plus importante de l'emploi ouvrier au sein des IAA est sans doute la principale raison de ce décalage.

Enfin, il est à noter que le secteur est très dispersé, implanté en milieu rural et par suite difficile à montrer ou à voir. La Profession considère que cette implantation en milieu rural est un frein au niveau du recrutement car cela suppose de disposer de moyens pour se déplacer. Le nombre de jeunes en milieu rural est très faible alors que la pyramide des âges dans les industries agroalimentaires montre des départs importants dans les 5 ans à venir ce qui nécessite de mettre en place des actions pour développer l'attractivité des métiers. Plusieurs entreprises présentent les actions qu'elles ont mis en place pour accompagner le recrutement (parrainage, cooptation, aide à l'installation, parc immobilier, co-voiturage et réflexion sur accompagnement du conjoint...).

### Les entreprises de la région Centre et l'export

Le chiffre d'affaires export des entreprises agroalimentaires de la région Centre représente 16% du chiffre d'affaires total alors qu'au plan national la moyenne est de 18,4%. Ce léger décalage s'explique par la proximité de l'Île-de-France qui représente un bassin de consommation de 11,7 millions d'habitants.

- L'industrie des viandes est le premier secteur agroalimentaire en termes de nombre d'établissements (95) et le deuxième en termes d'emplois (2 289). Le secteur de la viande reste une industrie de main d'œuvre qui pâtit d'une faible attractivité pour ses métiers en raison notamment de conditions de travail jugées difficiles.

- L'industrie de la transformation du grain et des céréales pour l'alimentation humaine 1<sup>er</sup> du secteur agroalimentaire en termes d'emplois (69 établissements, 3244 emplois).

- L'industrie laitière, 3<sup>ème</sup> secteur agroalimentaire régional, regroupe les entreprises qui collectent, transforment et conditionnent le lait de vache ou de chèvre. La région Centre compte sur ce secteur 41 établissements regroupant 1 132 emplois. Dans cette activité, et particulièrement en région Centre, les entreprises industrielles cohabitent avec des entreprises de plus petite taille, dont la production est proche de l'artisanat (productions fermières et affineurs), et souvent réalisée sur les exploitations agricoles.

- La fabrication des aliments pour animaux est le 1<sup>er</sup> secteur agroalimentaire pour le chiffre d'affaires et l'export (16 établissements et 1364 emplois).

- L'industrie des boissons compte 85 établissements et représente 1089 emplois). Selon la nomenclature statistique cette industrie ne comprend pas la viticulture, c'est-à-dire la culture de la vigne qui est rattachée au domaine de l'agriculture. On prend toutefois en compte une partie de la vignification réalisée par le biais des

coopératives. Celles-ci, selon les appellations, réalisent 25% à 60% de la vinification. Au 5<sup>e</sup> rang de la filière IAA régionale pour son chiffre d'affaires, avec 439 millions d'euros en 2009, l'industrie des Boissons n'en est pas moins le secteur fort à l'export pour la région Centre, avec un taux de CA Export avoisinant les 32%.

- L'industrie des fruits et légumes est un secteur qui compte 30 établissements industriels en région Centre et représente 1 102 emplois. Ceux-ci sont extrêmement concentrés géographiquement puisque plus de 80% des emplois sont situés dans le Loiret. La région Centre possède un bassin de production de légumes destinés à l'industrie de plus de 3 000 ha, essentiellement répartis sur les départements d'Eure-et-loir et du Loiret. Ces légumes sont majoritairement transformés en région ce qui fait du secteur « Transformation-Conservation » le premier secteur de l'industrie Fruits et Légumes de la région Centre.

- Autres industries agroalimentaires peu ou faiblement présents en région Centre (126 établissements, 2065 emplois).

### Une recherche privée importante et une recherche publique portée par de nombreux laboratoires et centres de transfert technologique

Les données statistiques de l'INSEE en 2006 montraient que l'industrie agroalimentaire était une branche de recherche très développée dans la région, devançant même l'industrie chimique. La région Centre était ainsi la deuxième région (loin derrière l'Île-de-France) en termes de dépenses de recherche 12. La recherche est plus spécifiquement concentrée dans quelques secteurs comme les aliments pour animaux, les boissons, la biscotterie.

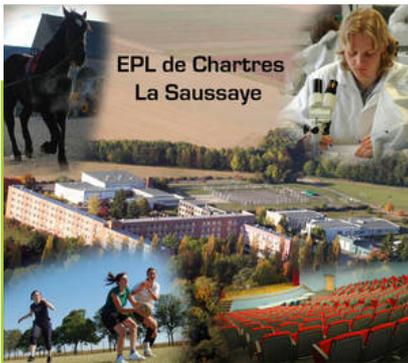
La recherche publique en région Centre dans le domaine des productions agricoles et de l'agroalimentaire bénéficie de la présence de 13 laboratoires, centres de recherche ou de transfert technologiques, dont les domaines de compétences touchent les productions végétales ou les productions animales.

### La formation en région Centre

Comme l'ensemble des métiers de l'industrie, les métiers de l'agroalimentaire font appel à des compétences de plus en plus pointues. Les métiers sont divers au sein des industries alimentaires. On y retrouve les grandes fonctions suivantes :

- Les achats et la logistique, qui représentent entre 7 et 15% des effectifs<sup>13</sup> ;
- La production, 55 à 66% des effectifs ;
- L'entretien et la maintenance : 3 à 9% des effectifs ;
- La qualité, la sécurité et l'environnement : 2 à 4% des effectifs ;
- Le commerce et le marketing : 10 à 17% des effectifs ;
- La Recherche et Développement : moins de 1% des effectifs ;
- Et les métiers supports (ressources humaines, informatique, etc.) : 2 à 4% des effectifs.

La région Centre dispose d'une offre de formation permettant de se former sur l'ensemble de ces métiers.



## L'EPL de Chartres la Saussaye (28)

Le lycée ou plutôt l'EPL de La Saussaye a vu le jour en 1964 (LOA 1960-62). Il faudra attendre 25 ans (1989) pour voir apparaître la halle technologique agroalimentaire et les premières formations correspondantes.

Cette orientation stratégique s'est alors appuyée sur le constat suivant : la Beauce, un des greniers à blé français, se situe à proximité de la plus grande zone de consommation alimentaire de France ; la région parisienne. Immanquablement, la Beauce devait s'orienter vers la transformation...

L'EPL et l'agroalimentaire, c'est aujourd'hui :

### Au lycée :

- une filière bac pro B.I.T (Bio Industrie de Transformation) en 3 ans (bac de l'EN, suite à une seconde pro. A.B.I.L. - Alimentation Bio-Industrie et Laboratoire), avec des débouchés et des stages en IAA, en industrie cosmétique et pharmaceutique, sachant que Chartres se situe au cœur de la Cosmetic Valley
- le BTS S.T.A. ( Sciences et technologies des aliments), avec un module pharmaceutique
- l'utilisation de la halle comme support pédagogique

### Au CFA :

- BTS STA (en collaboration avec le CEZ Rambouillet)
- Formation agent de restauration collective (rentrée 2013)

### Au CFPPA

- BTSA STA
- SIL (Spécialisation d'Initiative Locale) « Fabrication et vente des produits de l'agroalimentaire » (niveau IV)
- SIL « Maintenance Agro-industrielle » (niveau V)
- SIL « Automatisation en Agro-industrie » (niveau V)
- En collaboration avec les Universités de la région Centre et d'Ile-de-France : 2 licences pro faisant le lien entre les productions végétales et leur valorisation dans le monde industriel.

## **LES PROBLÉMATIQUES ACTUELLES de l'EPL dans une vision «Pôle de compétence agroalimentaire de la Région Centre» :**

- **Rôle de la halle technologique** (qui n'est pas un atelier, centre constitutif doté de moyens conséquents comme les exploitations agricoles)
- **Un manque de moyens humains** (recours très important au bénévolat) **pour assumer un relationnel de qualité avec le tissu industriel** (stages, contrats d'apprentissage, prêt de la halle aux industriels...)
- **Une définition claire des fonctions de l'EPL sur son territoire et à l'égard des industriels** (projet d'établissement, 5 missions)
- **Quelle vision et impulsion de la part des Collectivités territoriales** (Conseil Régional en particuliers) **concernant les IAA et la formation dans le secteur ?**
- **Difficulté de recrutement dans ces filières** (et même souvent choix par défaut pour les apprenants en 2<sup>nd</sup>e ABIL et bac pro BIT), **en lien avec un réel déficit d'image pour les IAA au niveau national...**

n°3

Atelier régional

Le COMITÉ DÉFENSE  
ET DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
L'ALIMENTATION, LES INDUSTRIES  
AGROALIMENTAIRES  
ET LA SECURITE SANITAIRE

**PROGRAMME DE LA JOURNEE  
du 12 avril 2013**

**Participants :**

Matin : ouverture à tous les partenaires de l'Enseignement Agricole

Après-midi : membres du comité régional Centre + du comité national

**9h** Accueil café

**9h15** Tour de table, présentation de la démarche du Comité National et du comité régional

**9h30-10h15** **Présentation de la problématique** générale et état des lieux, déclinaison régionale et locale + **Témoignages** (anciens élèves, enseignants, professionnels...)

**10h15-11h** Réactions et débats

**11h-11h40** Visite et échanges autour du hall technologique

**11h40-12h** Visite des cuisines de l'établissement et rencontre de l'équipe de restauration

**12h-13h30** Déjeuner au self du lycée

**13h30- 16h** **Poursuite du débat et première ébauche des conclusions et propositions sur la thématique de l'atelier** par le Comité Permanent de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public

**16h-16h30** Point presse

**Fin 16h30**

# Accès au Lycée Agricole de Chartres La Saussaye - Sours - (28)

Le lycée de Chartres la Saussaye est situé sur la Nationale 154, à 8 kilomètres au sud de Chartres en direction d'Orléans.

L'établissement est desservi matin et soir par une navette "Transbeauce" depuis la gare routière de Chartres située à proximité de la gare SNCF.

A partir de la gare SNCF de Chartres, lignes ferroviaires TER Centre : Paris/Montparnasse - Le Mans - Courtalain

A partir de la gare routière de Chartres, lignes commerciales régionales par car en direction de : Dreux - Orléans - Chateaudun - Brezolles

Téléphone Lycée : 02 37 33 72 00

**Possibilité de transport entre le Lycée et la gare de Chartres  
si vous nous communiquez vos horaires.**

Contacts :

- Frédéric Chassagnette - **Secrétaire Régional SNETAP-FSU Centre**

Portable : 06 64 54 64 45

[frederic.chassagnette@educagri.fr](mailto:frederic.chassagnette@educagri.fr)

- Pierre Rabiet - **Secrétaire de Section de l'EPLEFPA de Chartres**

[pierre.rabiet@educagri.fr](mailto:pierre.rabiet@educagri.fr)

## Le COMITÉ DÉFENSE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC (CDDEAP)



PCF (Parti communiste français) / Parti de Gauche (Ecologie, socialisme, république) / Gauche Unitaire / NPA (Nouveau parti anticapitaliste) / Parti Socialiste / Les Verts (Parti écologiste) / FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) / FIDL (Syndicat lycéen) / Confédération Paysanne (Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs) / MODEF (Confédération syndicale agricole des exploitants familiaux) / SYAC-CGT (Syndicat national du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche / Confédération générale du travail) / FNAF-CGT (Fédération nationale agroalimentaire et forestière / Confédération générale du travail) / SNEP-FSU (Syndicat des enseignants d'éducation physique et sportive et des professeurs de sport - Fédération syndicale unitaire) / SNETAP-FSU (Syndicat national de l'enseignement technique agricole public - Fédération syndicale unitaire).